

# Réunion d'information du 10 juillet 2019

## Travaux Béranger et Salvador Allende



### TRAVAUX RUES BÉRANGER ET ALLENDÉ

Réunion d'information  
Le 10 juillet 2019

*Ville de Malakoff* 

## Présentation

### Etat existant

Les rues Béranger et Salvador Allende se situent en centre-ville, entre la place du 11 Novembre, pôle attractif, où se situent de nombreux équipements publics (Hôtel de Ville, Théâtre 71, Marché Couvert, Cinéma, ...), et l'avenue Pierre Larousse, avenue commerçante dont le potentiel est en cours de développement.

Actuellement ce secteur rencontre de nombreuses problématiques qui nuisent à la sécurité des usagers et à la qualité de vie du quartier et crée une véritable coupure entre la place et l'avenue commerçante :

- En termes de circulation : les rues sont en permanence parasitées par du stationnement illicite, occasionnant embouteillages, klaxon, bruit, ... Les trottoirs sont étroits (1.40m), non adapté au flux piéton important dans le secteur.
- En termes de sécurité : Les trottoirs sont régulièrement encombrés obligeant les piétons à circuler sur la chaussée. Le passage des camions de livraison et leur multiple manœuvre ou de voiture à vitesse élevée (supérieur à 30km/h) voire en contre sens, crée un sentiment d'insécurité pour l'ensemble des usagers, notamment les piétons.
- En termes d'accident : les véhicules devant manœuvrer à cause du stationnement gênant percutent fréquemment du mobilier urbain, et même des candélabres.
- En termes de pollution : les embouteillages et les nombreuses manœuvres occasionnent des rejets importants de CO2 dans un milieu très contraint et très urbanisé.

### Emprise

Le réaménagement concerne une emprise de 1800 m<sup>2</sup> comprenant la rue Béranger, de l'avenue Pierre Larousse à la rue Salvador Allende (environ 75 mètres), et la rue Salvador Allende, de la rue Jean Jaurès à la rue Louis Blanc (environ 130 mètres), à Malakoff.

### Principes d'aménagement

#### Circulation

Le projet de réaménagement des rues Béranger et Salvador Allende s'inscrit dans la continuité de l'apaisement du cœur de ville avec la piétonisation de la place du 11 novembre et de ces rues adjacentes, réalisé en 2013, et dans la volonté de conforter et dynamiser le commerce de proximité de cet îlot de vie.

D'autre part, il doit répondre aux ambitions du plan de déplacements en cours de réalisation, notamment limiter les nuisances induites par les déplacements en maîtrisant le place des véhicules motorisés, améliorer les connexions et l'accessibilité, accompagner le développement économique par des mobilités attractives, et valoriser et mettre en réseau les espaces publics.

Pour répondre à ces objectifs, l'aménagement des voies sera modifié au profit d'une mobilité plus durable avec :

- Cohérence des circulations et des aménagements dans le secteur pour une meilleure lisibilité
- Piétonisation de la rue Béranger avec contrôle d'accès par bornes automatiques réservé aux résidents. L'accès se fera en sens unique de P. Larousse vers S. Allende.

- Mise en zone 30 des rues Jean Jaurés et Salvador Allende. La circulation sera en sens unique av. J. Jaurés, de l'av. P. Larousse vers S. Allendé, et rue S. Allendé, de l'av. J. Jaurés vers le bd G. Péri

### Revêtements

- Rue Béranger : Revêtements qualitatifs pour cette rue piétonne qui s'inspire de la partie de rue déjà piétonnisée. Les bandes latérales le long des commerces seront en pavés porphyre. La bande centrale sera « lisse » en enrobés clair pour un meilleur confort d'usage, notamment des PMR. Des lignes en dalles basalt ponctueront cette voie, comme dans le prolongement rue Béranger au droit de la place du 11 novembre
- Rue S. Allendé : La chaussée sera en enrobés noirs et les trottoirs en enrobés rouges. Les trottoirs seront séparés de la chaussée par des bordures granit gris ponctuées de bordures de défense également en granit gris tous les 2m pour protéger les trottoirs sans mobilier supplémentaire.

### Profil et autres aménagements

- Rue Béranger : La rue sera « de niveau » avec des bordures de vue (hauteur) de 2cm permettant l'écoulement des eaux de pluies vers les égouts. Le feu sera supprimé. (Les feux av. P. Larousse sont conservés)
- Rue Allendé : Il y aura une voie de circulation de 3 à 3.5m de large. Les trottoirs seront agrandis (en moyenne 2m30 de large) et protégé par des bordures ayant une vue (hauteur) de 5 à 10 cm et ponctuées de bordures de défense tous les 2m pour empêcher le stationnement. Les candélabres, de la rue Béranger à la rue Louis Blanc, seront changés et alignés sur les façades. Il y aura un renforcement de la structure de chaussée rue Salvador Allende.
- La traversée piétonne au croisement S. Allende/Béranger sera sécurisé avec un plateau surélevé en enrobés rouges. Le plateau angle J. Jaurés/Allendé est conservé.
- Création supplémentaire de stationnement deux roues, av. Jean Jaurés
- La place PMR supprimer rue S. Allendé sera reportée av. J. Jaurés

### Planning

Nos travaux démarrent à la suite des travaux des concessionnaires (Assainissement, ENEDIS, GRDF)

Les travaux sont prévus du 12/8/19 au 13/12/19, tous les jours de la semaine de 7h30 à 17h. Ils seront réalisés par phase/tronçon (voir présentation).

Des modifications importantes de stationnement et de circulation sont à prévoir :

- Une zone de stockage est prévue le long du stationnement av J. Jaurés
- Le stationnement sera interdit sur les tronçons en travaux.
- Les tronçons en travaux seront barrés à la circulation.
- L'accès des riverains sera maintenu en dehors des horaires de chantier.
- L'accès piéton des commerces et des habitations seront maintenus
- Le secteur sera entièrement barré pour les opérations de mise en œuvre d'enrobés. Les dates précises seront communiquées à l'avancement des travaux.

## Réponse aux questions posées lors de la réunion

- Peut-on mettre les logos vélo sur chaussée ? Il est prévu du marquage au sol de logo vélo pour indiquer/rappeler le double sens vélo autorisé dans ces rues
- Les plots sont-ils tous supprimés sur Salvador Allende ? Le plupart des plots vont être supprimés et remplacés par des bordures de défense pour empêcher le stationnement sur trottoir. Seuls les plots à boule blanche au niveau des passages piéton seront conservés (ils sont obligatoires et servent également de protection)
- On ne va pas supprimer l'arbre angle Jean Jaurès et Salvador Allende ? Le croisement S. Allende/J. Jaurès va être modifié pour permettre la giration des camions (pompiers, collecte des ordures, livraison, ...) et minimiser le stationnement anarchique. Pour pouvoir permettre ce réaménagement, un arbre sera abattu.
- Y aura-t-il des stationnements illicites dans l'avenue Jean Jaurès ? Nous prévoyons le réaménagement de l'intersection pour minimiser le stationnement illicite. Nous ne pouvons garantir le garantir face à l'incivilité de certains conducteurs.
- La partie déjà piétonne de la rue Béranger va-t-elle être modifiée ? Il n'est pas prévu de modification de la partie de la rue Béranger déjà piétonne
- Beaucoup de plainte sur la durée des travaux (assainissement, gaz, Enedis ville...) On ne pouvait pas tout faire en même temps ? Avant un réaménagement de grande ampleur, nous essayons dans la mesure du possible de coordonner nos travaux avec ceux des concessionnaires (propriétaire et exploitant des réseaux) pour qu'ils renouvellent les vieux réseaux et ainsi éviter qu'ils viennent casser une voirie neuve pour reprendre un réseau vétuste ou une fuite. Pour des raisons de compétences techniques spécifiques et de sécurité, les travaux ne peuvent pas avoir lieu en même temps.
- Y aura-t-il des places de stationnement minute ou déménagement sur la rue Salvador Allende ? Il n'est prévu aucune place de stationnement rue S. Allendé.
- Le souci des places de stationnement 2 roues devant Casasco va-t-il être réglé ? On ne peut pas passer avec des poussettes. Le réaménagement de l'intersection et la nouvelle offre d'accroche 2R av J. Jaurès devrait limiter le stationnement gênant de 2Roues. Nous prenons en compte la nécessité d'un cheminement piéton libre d'obstacle pour traverser facilement la rue.
- Comment va-t-on accéder au parking Intermarché ? A la fin des travaux, l'accès du parking intermarché se fera par l'av Jean Jaurès et le rue S. Allendé. Pendant les travaux, l'accès au parking sera maintenu par des itinéraires de déviation selon les phases.
- Les commerçants vont-ils installer des terrasses rue Béranger ? Le réaménagement de la rue permettra l'installation de terrasse conformément aux règlements communaux de voirie et de terrasse
- La clim du primeur dérange
- D'où vient le financement ? Le coût du projet est estimé à 500 000 €HT. Des demandes de subventions ont été faites. L'état subventionne le projet à hauteur de 30% dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement pour développer des infrastructures en faveur de la mobilité.
- Peut-on mettre un revêtement contre le bruit ? Les revêtements existants limitant le bruit de la circulation ne sont efficaces que pour des vitesses supérieures à 50, voir 70km/h. La zone étant limitée à 30km/h, nous ne mettons pas en œuvre ces matériaux spécifiques.

- Peut-on mettre un revêtement clair pour le réchauffement climatique ? Il est prévu du revêtement clair rue Béranger
- Y aura-t-il des travaux entre rue Louis Blanc et Gabriel Péri ? Il n'est pas prévu de travaux rue S. Allende entre L. Blanc et G. Péri dans le cadre de cette opération
- Qu'elles seront les horaires de livraison de Intermarché ? Pendant les travaux les livraisons Intermarché se feront le matin avant 7h 30 (10h le lundi) et après 17h
- Va-t-on réduire la taille des camions de livraison de Intermarché ?
- La chaussée va-t-elle résister à la charge des camions PL ? La structure est reprise et dimensionnée pour résister au passage des poids lourds
- Peut-on mettre des arbres ? Il n'est pas prévu d'arbre planté en pleine terre. Ceci est rendu impossible par la présence trop importante et étendue de réseaux qui occupent le sous-sol. Il est envisageable de mettre des jardinières, ceci sera étudié à la fin de l'aménagement.
- Peut-on mettre des bancs ? Il n'est pas prévu de banc dans l'emprise des travaux. Cependant, une étude est en cours pour mettre en place des bancs ou des assises dans les rues passantes et au niveau des arrêts de bus.